



Evaluation de l'impact climatique associé à l'utilisation d'éco-chèques en Belgique

EXECUTIVE SUMMARY



Résumé

A la demande de l'Association des émetteurs d'éco-chèques en Belgique, une étude a été menée avec pour but de déterminer l'impact climatique lié à l'utilisation d'éco-chèques en Belgique pour l'année 2017-2018.

Sur base des quantités d'éco-chèques dépensées parmi les différentes catégories de détaillants, et d'une enquête complémentaire auprès des utilisateurs d'éco-chèques, il a été possible de vérifier la quantité et le type de produits qui avaient été achetés avec des éco-chèques durant l'année 2017 et 2018.

Nous avons également considéré la probabilité que le produit écologique soit également acheté sans éco-chèques. Seul l'impact supplémentaire sur le climat a été affecté à l'utilisation des éco-chèques. En règle générale, 49% des achats avec des éco-chèques procurent des économies de CO2 additionnelles, qui n'auraient pas eu lieu sans l'utilisation de ceux-ci.

Au total, l'utilisation des éco-chèques durant l'année 2017 et 2018 a respectivement permis une économie de CO2 estimée à 216 665 tCO2e et 229 797 tCO2e. Il s'agit de l'économie totale sur la durée de vie complète des produits achetés. Ce dernier correspond à 11,6 millions de voyages en voiture Bruxelles-Ostende ou aux émissions annuelles de 22 573 Belges. Cela représente 0,23% des émissions totales annuelles de la Belgique et a un coût sociétal de 21 à 42 millions d'euros.

Chaque euro dépensé en éco-chèques génère une économie moyenne de 1,01 kgCO2e / euro (0,62-1,41 kgCO2e / euro).

Les catégories Électro / Multimédia et Rénovation / Construction regroupent respectivement 31% et 24% des réductions CO2, alors qu'elles représentent respectivement 38% et 4% des montants dépensés en éco-chèques.

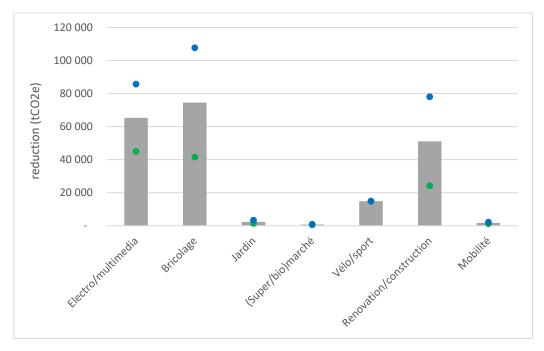


Figure 1: Réduction par catégorie en 2018



Les produits ayant une durée de vie et d'utilisation plus longues entraînent généralement une réduction de l'impact climatique plus importante que les biens de consommation tels que les aliments, les bulbes de fleurs et les semences. En ce qui concerne les produits spécifiques, hormis les catégories ci-dessus, les achats d'éclairage LED apportent la contribution absolue la plus importante (25%), suivis des produits d'isolation (21%) et des gros appareils électriques (17%). Les vélos, les robinets, les pommeaux de douche et les robinets thermostatiques ont également un impact significatif (7%, 5% et 4% respectivement).

Si l'addition des impacts climatiques n'est pas prise en compte, l'achat de robinets thermostatiques peut permettre de réaliser les économies les plus importantes après l'investissement d'un seul euro en éco-chèque. Le verre isolant, les panneaux solaires thermiques et les produits isolants en général ont également un potentiel de réduction important pour un prix d'achat limité. Les robinets et les pommeaux de douche, ainsi que les éclairages à LED complètent la liste des achats les plus efficaces en termes de réduction CO2 par euro investi.

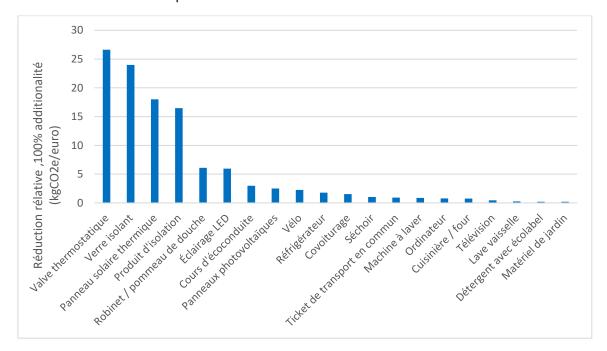


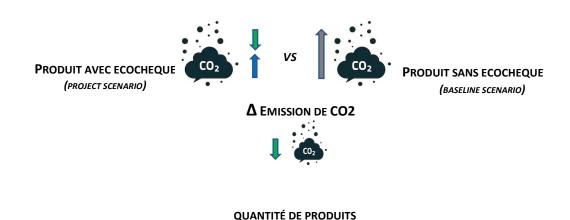
Figure 2: Réduction de CO2 relative par produit en 2018

Il est important de tenir à jour la liste des produits avec lesquels les éco-chèques peuvent être achetés. De cette manière, l'addition des réductions CO2 et donc l'impact effectif sur le climat peuvent être augmentés ce qui fait des éco-chèques un dispositif pertinent. Bien que l'impact principal soit généré par des produits qui économisent beaucoup d'énergie à long terme, d'autres catégories promouvant un mode de vie écologique ont également leur place dans la liste des produits pouvant être achetés avec des éco-chèques. S'ils réussissent à agrandir la sensibilisation écologique, cela peut également avoir un effet multiplicateur. Cet impact indirect n'a pas été étudié dans cette étude. De plus, l'étude ne porte que sur les avantages pour le climat et non sur d'autres indicateurs environnementaux. Pour certains produits tels que les aliments biologiques, il est moins facile de cartographier l'impact exact sur le climat, mais il existe de nombreux autres avantages environnementaux et sociétaux, tels qu'une biodiversité accrue, une moindre quantité de substances toxiques dans l'eau et le sol et une contribution à un sol plus sain.



Méthodologie

Pour savoir combien d'émissions de gaz à effet de serre nous pouvons éviter grâce à l'utilisation des éco-chèques, nous devons vérifier les émissions des produits achetés avec les éco-chèques et les émissions des produits qui seraient achetés sans ce dispositif. La différence des deux permet d'estimer les économies attribuables à l'utilisation des éco-chèques. Si nous parvenons à détenir cette information pour l'ensemble des produits achetés au cours d'une année, nous connaissons alors le total des économies réalisées pour l'année en question.



RÉDUCTION TOTALE

Additionnalité

Si nous voulons vérifier l'impact des éco-chèques, nous comparons le nouveau comportement d'achat associé aux éco-chèques par rapport au scénario de base, à savoir le comportement d'achat si aucun éco-chèque n'est utilisé. Il est uniquement possible d'utiliser des éco-chèques pour l'achat de produits écologiques. Cependant, il se peut que les personnes du scénario de base optent également pour ces produits écologiques. Lorsque nous parlons d'additionnalité, nous parlons de la réduction supplémentaire de CO2 causée par les éco-chèques. Il ne s'agit donc que de la partie des achats avec éco-chèques pour laquelle les mêmes consommateurs auraient plutôt opté pour un produit moins écologique sans le dispositif des éco-chèques. Pour ces achats, les éco-chèques ont donc réussi à convaincre ces consommateurs de choisir un produit écologique grâce au supplément de pouvoir d'achat apporté. L'additionnalité est donc un concept important qui permet de prendre en compte l'impact réel des éco-chèques sans le surestimer. Le concept d'additionnalité est également l'un des critères clés pour les projets de compensation climatiques et les projets climatiques internationaux.



Example : Dans une étude réalisée en 2018 par UHasselt¹ auprès de 14 000 consommateurs sur l'impact de l'utilisation des éco-chèques en Belgique axée sur l'achat de produits électro / multimédias, près de la moitié des consommateurs indiquent qu'ils modifient leur comportement d'achat s'ils ne bénéficient plus des avantages financiers des éco-chèques.

Grâce à l'ensemble de données utilisées, l'ordre de grandeur des résultats peut être considéré comme robuste. Les résultats pourraient être encore affinés si des données plus précises, relatives aux produits réellement achetés, étaient fournies par les détaillants eux-mêmes.

Réflexions et conclusions

En comparaison avec les études antérieures faites au sujet des éco-chèques³, la marge d'erreur par rapport aux résultats actuels est plus faible. Les données disponibles sont de bonne qualité. Tous les partenaires VIA Belgium ont fourni des données de qualité. Une enquête récente et suffisamment exhaustive a été menée auprès des utilisateurs d'éco-chèques et des informations récentes ont été demandées auprès des détaillants. Les données ont ensuite été comparées aux résultats de l'étude approfondie menée par UHasselt. Si des données primaires concernant les produits réellement achetés étaient disponibles auprès des détaillants, les résultats pourraient être encore plus affinés. De plus, un nombre beaucoup plus grand de produits a été pris en compte dans cette étude que lors des études précédentes.

Comparé à il y a 10 ans, la différence d'impact sur l'environnement entre les produits pouvant être achetés avec les éco-chèques et les autres produits traditionnels a été réduite. La plupart des produits deviennent de manière évidente plus efficaces, ce qui garantit également que la différence absolue entre les produits durables et les produits moins durables soit plus petite. Ainsi, l'achat d'un produit durable permet de réaliser des économies moindres. De plus, en rendant l'électricité belge plus verte, l'on a su réduire les émissions en CO2 associées à l'électricité. Par conséquent, moins de CO2 est émis pour chaque kWh utilisé. C'est une tendance qui se poursuivra au cours des prochaines années, même si l'utilisation de l'énergie nucléaire y jouera également un rôle important.

En ce qui concerne les appareils électriques, l'on peut utiliser les éco-chèques à partir des produits portant le label énergétique européen A +. Or, il est vrai que pour de nombreux produits (par exemple, les machines à laver et les réfrigérateurs), la majorité détiennent une label énergétique A + voire même un label supérieur. Si ceux-ci sont devenus la norme, alors il est possible d'utiliser les éco-chèques pour tous les produits standard et aucune économie supplémentaire ne sera ainsi réalisée. Cela n'a en soi rien à voir avec les éco-chèques, mais plutôt avec le fait que le label énergétique européen est devenu obsolète pour certains produits.

Cette étude montre très clairement qu'il existe une différence importante entre les achats ayant un effet à long terme (par exemple, électrique / multimédia ou rénovation / construction) et ceux où les économies sont ponctuelles. La valeur de chaque euro investi dans un éco-chèque permettant d'acquérir des produits assurant une économie d'énergie à long terme a un effet beaucoup plus important. Si les consommateurs peuvent être convaincus d'acheter un produit plus durable grâce à l'utilisation d'éco-chèques, alors on notera un effet bénéfique pendant de nombreuses années.

³ CO2logic (2010), Analyse van de CO2-voordelen van Eco Pass producten



Cela signifie-t-il que seules les mesures impliquant une économie relativement élevée devraient être encouragées ou autorisées lors de l'utilisation d'éco-chèques ? Il y a deux raisons pour lesquelles cela ne doit pas nécessairement être le cas. D'une part, cette étude ne prend en compte que l'impact du climat. Il existe d'autres impacts environnementaux positifs liés à l'achat de produits ou de services qui peuvent être payés avec des éco-chèques qui ne sont pas couverts par cette étude. C'est le cas par exemple des aliments biologiques. Alors que les avantages climatiques des aliments biologiques sont plutôt limités ou difficiles à identifier, les produits biologiques quant à eux ont des avantages pour la biodiversité, la toxicité de l'eau et des sols, etc.

La deuxième raison qui pousse à ne pas autoriser les éco-chèques uniquement aux catégories assurant un impact relativement élevé concerne la prise de conscience écologique qui peut être créée. Cette étude se limite à un impact climatique clairement mesurable. Par conséquent elle n'étudie pas les effets à long terme qu'implique l'utilisation d'éco-chèques. Si grâce aux éco-chèques on est capable d'augmenter la conscience écologique des gens, alors on peut espérer avoir un effet multiplicateur qui ne se reflète pas dans cette étude, mais peut avoir un impact démultiplié par rapport à ce qui a été calculé dans cette étude.

Certaines catégories comme celle de deuxième main, des réparations, du tourisme et celle des carburants n'ont pas été étudiées dans la présente étude car leur impact est relativement faible. Pour des raisons de matérialité, elles n'ont donc pas été comprises dans l'étude. Cela ne signifie pas que ces catégories ne soient pas utiles pour les éco-chèques. Il est clair que des catégories telles que « deuxième main » et celle des « réparations » jouent un rôle majeur pour la conscience écologique des consommateurs. Nous prévoyons que les économies relatives seront du même ordre de grandeur que les économies ponctuelles plutôt que celles ayant un effet à long terme.

Il n'est pas simple d'extrapoler l'effet calculé par rapport aux années à venir. Pour augmenter l'effet des éco-chèques, il faut tout d'abord augmenter l'additionnalité. Si l'additionnalité moyenne peut être augmentée de 50% à 100%, alors on peut espérer une économie double. L'augmentation de la valeur totale dépensée en éco-chèques entrainerait elle-même une augmentation de l'impact. L'effet sera d'autant plus grand si cette augmentation se produit dans les catégories entraînant un grand impact.

